

PPEA II

ORGANISME : COWI/IGIP

**CONSULTANT : FEBRONIE CODJA ET ARNAUD
ADJAGODO**

ASPECTS TRANSVERSAUX

**ATELIER DE FORMATION SUR LA PRISE EN
COMPTE DES ASPECTS TRANSVERSAUX (GENRE,
LUTTE CONTRE LE VIH SIDA ET INTEGRITE)**

DATE : PORTO NOVO LES 14 AU 18 OCTOBRE 2013



NO DE PROJET	A033354
DOCUMENT NO.	RMCT 56
VERSION NO.	1
DATE DE PUBL.	Mai 2014
ÉLABORE	FEBRONIE CODJA ET ARNAULD ADJAGODO
CONTROLE	THHE
APPROUVE	THHE

1. RESUME

L'atelier s'est déroulé à Porto-Novo, du 14 au 18 octobre 2013 dans l'une des salles de réunion du Centre Touristique et d'Attraction Bimyns. Il a été animé par une équipe de deux (02) formateurs, à savoir Mme CODJA Fébronie, Expert Genre et M. Arnauld ADJAGODO, Expert « Société civile et gouvernance » pour l'exécution du PPEA2. Cette équipe a bénéficié de l'appui de deux personnes ressources, à savoir M. FASSINOU Anatole, Ancien Directeur Général Adjoint de l'Eau et Point Focal DGEau pour la promotion de l'Intégrité de l'eau ainsi que de M. ALIM I Rachad, Formateur de WIN-Bénin (Water Integrity Network).

L'objectif général de la session de formation est de développer les connaissances et capacités des Cellules focales et responsables dans l'exécution des 5 composantes du PPEA II en aspects transversaux (genre, VIH-Sida, gouvernance, intégrité etc.) dans le but d'une meilleure prise en compte de ces aspects dans la mise en œuvre dudit programme.

Spécifiquement, il s'est agi de permettre aux participant(e)s de :

(i) par rapport aux aspects genre et la lutte contre le VIH/SIDA

- maîtriser la compréhension du concept genre et développement et les autres concepts connexes ;
- découvrir le cadre et les outils d'analyse selon le genre ;
- découvrir la démarche d'intégration de genre dans un cycle du projet ;
- identifier les principaux problèmes d'inégalité de genre dans les sous secteurs de l'AEP¹, HAB² & GIRE³ ;
- découvrir les indicateurs de genre et de prise en compte de la lutte contre le VIH/SIDA dans les secteurs de l'AEP, HAB & GIRE ;
- élaborer une feuille de route pour le suivi de l'intégration du genre et lutte contre le VIH SIDA dans les composantes du PPEA II ;
- valider le cahier de charge des Cellules focales aspects transversaux en matière de genre & VIH SIDA ;

(ii) par rapport à l'intégrité

- maîtriser les concepts du droit à l'eau et à l'assainissement, d'intégrité et de lutte contre la corruption dans ce secteur ;
- outiller les participant(e)s pour l'évaluation de l'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, à travers l'application de l'outil de diagnostic "Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau" (EAIE);

¹ AEP : Approvisionnement en Eau Potable

² HAB : Hygiène et Assainissement à la Base

³ GIRE : Gestion Intégrée des Ressources en Eau

- identifier avec les participant(e)s les opportunités de promotion de la lutte contre la corruption et de l'intégrité dans le secteur de l'eau et l'assainissement dans le cadre du PPEA II ;
- élaborer une feuille de route pour la définition du cadre opérationnel de suivi des progrès en matière d'intégrité dans l'exécution du PPEA II.

En termes les participants à la fin de l'atelier :

- maîtrisent la définition du concept genre & développement et celles des autres concepts connexes ;
- maîtrisent les contours du droit à l'eau et à l'assainissement et les bases des concepts d'intégrité et de lutte contre la corruption ;
- savent identifier les principales inégalités de genre en matière de GIRE, notamment dans l'AEP et l'HAB ;
- connaissent le cadre d'analyse genre, les méthodes, les outils et les indicateurs genre ;
- connaissent les bonnes et mauvaises pratiques d'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- peuvent identifier les opportunités de promotion de la lutte contre la corruption et de l'intégrité dans le secteur de l'eau et l'assainissement dans le cadre du PPEA II ;
- savent contribuer à une évaluation participative de l'intégrité et de la perception de la corruption selon leur sous-secteur et l'espace géographique concerné ;
- peuvent élaborer un cadre opérationnel d'exécution des activités pour la prise en compte des aspects transversaux étudiés dans les composantes du PPEA II.

Définition des sigles et acronymes

Sigles		Définitions
APD	:	Avant Projet Détaillé
APS	:	Avant Projet Sommaire
ATN	:	Assistance Technique Nationale
BDI	:	Base de Données Informatisées
BP		Besoins Pratiques
C/SARH	:	Chef Service Administratif et Ressources Humaines
C/SEPSOB	:	Chef Service des Etudes de la Planification et du Suivi des Organismes du Bassin
CT	:	Conseiller Technique
DGB	:	Direction Générale du Budget
DGEau	:	Direction Générale de l'Eau
DPGE	:	Direction de la Planification Générale de l'Eau
EA	:	Eau et Assainissement
EAIE	:	Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau
GED	:	Genre et Développement
GIRE	:	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IFD	:	Intégration des Femmes au Développement
INE	:	Institut National de l'Eau
IS	:	Intérêts Stratégiques
MAED	:	Ministère de l'Analyse Economique et du Développement
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
MERPMEDER	:	Ministère de l'Energie, de la Recherche Pétrolière, des Mines, de l'Eau, et du Développement des Energies Renouvelables
PA-EU	:	Projet Assainissement Eau Usée
PF	:	Point Focal
PNE	:	Partenariat National de l'Eau
PPEA	:	Programme Pluriannuel d'appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement
PTA	:	Plan de Travail Annuel
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
SONEB	:	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSA	:	Secrétariat des Services Administratifs
UAC	:	Université d'Abomey –Calavi

Contents

1. RESUME	2
Définition des sigles et acronymes	4
2 Introduction	7
2.1 Activités de démarrage	7
2.2 Ouverture de l'atelier	7
2.3 Présentation des participants	8
2.4 Recueil des attentes et craintes	8
2.5 Présentation des objectifs, résultats de l'atelier et adoption de l'agenda	8
2.6 Définition des normes de travail	8
3 Présentation des modules thématiques	9
3.1 Communications.....	9
3.2 Jeux instructifs et exercices de groupes sur le genre	10
3.2.1 <i>Jeu d'accord ou pas d'accord</i>	10
3.2.2 <i>Les exercices de groupe</i>	11
3.2.2.1 <i>Calendrier journalier</i>	11
3.2.2.2 <i>Cadre d'analyse de Harvard</i>	11
3.3 Thématiques ou sujets débattus	12
3.3.1 <i>Universalité des inégalités dans les rapports entre l'homme et la femme</i>	12
3.3.2 <i>Impact des actions de prises en compte du genre au niveau national sur les populations à la base</i>	12
3.3.3 <i>Opérationnalisation du genre et du VIH Sida dans les différentes structures du PPEA2</i>	13
3.3.4 <i>Problématique de la promotion de l'intégrité dans l'environnement sociopolitique du Bénin</i>	13
3.3.5 <i>Perception de la corruption et exemples de manque d'intégrité</i>	14
3.3.6 <i>Quelques lignes directrices pour la promotion de l'intégrité de l'eau</i>	16
4 Elaboration de cadres opérationnels d'exécution des activités post-atelier	16

4.1 Travaux de groupe sur le Genre et le VIH/SIDA	17
4.2 Travaux de groupe sur l'Intégrité	17
4.3 Validation du cahier de charge des cellules focales et des points focaux « aspects transversaux »	20
5 Activités de clôture.....	20
5.1 Evaluation finale	20
a. Difficultés.....	21
b. Recommandations.....	22
c. Clôture	22
6 Conclusions.....	22
6 Annexes	23
Annexe 1 : Liste des participants	24
Annexe 2 : Agenda de la formation (14-18 Octobre 2013)	25
Annexes 3 : Rapports journaliers	29
Annexe 4 : Termes de référence des travaux de groupe sur le genre et VIH SIDA	34
Annexe 5 : Résultats des travaux de groupe sur l'intégrité	38

2 Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PPEA II) financé par le Royaume des Pays-Bas, la Direction Générale de l'Eau (DGEau) a organisé, du 14 au 18 Octobre 2013, une session de formation sur la prise en compte des aspects transversaux (genre, VIH/Sida et intégrité) dans les composantes du PPEA2. Cette formation a ciblé les membres des cellules focales des structures intervenant dans l'exécution du PPEA 2 ci-après : la Direction Générale de la Société Nationale des Eaux du Bénin (DG-SONEB), la Direction Générale de l'Eau (DGEau), la Direction Nationale de la Santé Publique (DNSP), le Ministère de l'Analyse Economique et du Développement (MAED), le Ministère des Finances et de l'Economie (MFE), le Ministère de l'Energie, de la Recherche Pétrolière, des Mines, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables (MERPMEDER).

Le présent rapport fait le point des cinq jours de formation et s'articule autour des parties suivantes :

- les activités de démarrage,
- la présentation des modules suivie de discussions,
- l'élaboration de cadres opérationnels d'exécution des activités post-atelier et,
- les activités de clôture.

2.1 Activités de démarrage

Les activités de démarrage de l'atelier sont structurées autour des quatre (04) principales sous-parties ci-après :

- l'ouverture de l'atelier ;
- la présentation des participants ;
- le recueil des attentes et craintes des participants ;
- la présentation des objectifs, résultats de l'atelier et adoption de l'agenda ;
- la définition des normes de travail.

2.2 Ouverture de l'atelier

L'ouverture des travaux de l'atelier a été marquée par les mots de bienvenue et d'ouverture d'un représentant de la Direction Générale de l'Eau, à savoir M. GADO Mamadou, chef du Service Développement Communautaire. Dans son intervention, M. GADO a rappelé l'importance des aspects transversaux dans la gouvernance de l'eau et de l'assainissement au Bénin. Il a également mis l'accent sur l'importance du présent atelier qui, au-delà des connaissances à acquérir pour une meilleure prise en compte des aspects transversaux dans le PPEA II, permettra aux membres des cellules Aspects Transversaux de se connaître; d'établir des ententes sur comment travailler ensemble et avec les Experts du PPEA II pour la prise en compte des aspects transversaux. Il a enfin exhorté les participants à faire preuve d'assiduité et d'une active participation aux travaux de l'atelier avant d'en prononcer l'ouverture.

2.3 Présentation des participants

Sur environ 30 participants attendus, l'atelier a réuni 18 participants, 2 formateurs, un modérateur. Deux personnes ressources ont pris part partiellement au module sur l'intégrité ; soit un total de 23 participants. Les participants sont entre autres de profil sociologue, anthropologue, géographe, gestionnaire de ressources humaines, comptable, technicienne de laboratoire, secrétaire de direction, enseignant chercheur (*voir liste des participants en annexe 1*). Il s'agit donc d'un groupe de participants de domaines assez variés dont certains contribuent à l'exécution des activités transversales liées au fonctionnement de l'administration.

2.4 Recueil des attentes et craintes

Après l'allocution d'ouverture et l'introduction de l'atelier, la présentation des participants a été suivie de l'expression de leurs attentes et craintes. Les résultats du dépouillement sont consignés dans le tableau n°1.

Tableau 1 : Attentes et craintes des participants

Attentes	Effectif	Craintes	Effectif
Découvrir et apprendre sur les nouveaux concepts, notamment l'intégrité	Elevé	Non respect des horaires	Bas
Mise à jour des connaissances et amélioration en matière de genre et Vih/Sida	moyen	Mauvaise représentativité de tous les services / directions invités pour un partage effectif	Moyen
Sortir avec un plan d'action réalisable	Moyen	Retard dû à la proximité de Cotonou	Bas
Meilleure connaissance des membres des cellules AT	Bas	Gestion de la journée du mardi - Tabaski	Elevé
Appropriation du rôle de membre des cellules Focales	Elevé	Achèvement du programme dans le temps imparti	Elevé
		Atteindre les objectifs d'une formation des formateurs (conditions non réunies ; durée)	Bas

2.5 Présentation des objectifs, résultats de l'atelier et adoption de l'agenda

La présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier a montré qu'ils étaient conformes aux termes de référence de l'atelier et en adéquation avec les attentes exprimées par les participants. A l'examen de l'agenda de déroulement de l'atelier par les participants, la non disponibilité de nombreux participants pour le mardi 15 octobre, jour de ramadan férié par l'Etat béninois, a été évoquée. Un arrangement a été trouvé entre les formateurs et les participants et consiste en l'organisation des travaux du mardi de 8h30 à 14h (*voir agenda en annexe 2*).

2.6 Définition des normes de travail

Les normes de travail de l'atelier ont été définies et approuvées de façon unanime par les participants. Elles se résument en ces points :

- mettre les portables sur vibreur,

- décrocher les portables en cas de nécessité à l'extérieur de la salle,
- éviter les retards,
- éviter les poches de bavardage,
- payer un montant de 500F lorsqu'on enfreint à une règle et 5000F en cas de récidive.

Pour la bonne gestion de l'atelier, une auto-organisation des participants a permis de désigner une reine du village en la personne de Mme Aurore BADOU qui est assistée de deux conseillers qui sont M. ATTAHOUE T Gervais et Mme KELOME Nelly.

Aussi, des rapporteurs journaliers ont-ils été désignés. Le tableau 2 donne la liste des rapporteurs.

Tableau 2 : Liste des rapporteurs journaliers

Jour	Rapporteur
Jour1	DEGLA Hermione Nonwanon
Jour2	Bio Sanda Hubert
Jour 3	Mme HONFO- LEGBA Alexandrine
Jour 4	SOSSOU Jean Marie
Jour 5	Modérateur

3 Présentation des modules thématiques

La méthodologie utilisée par les formateurs est axée sur l'approche participative qui a tenu compte du background des participants ainsi que de la diversité de leur profil. Elle est faite également de brainstorming sur les expériences et connaissances des participants, d'exposés théoriques, de jeux instructifs et de travaux de groupe suivis de restitution en plénière.

3.1 Communications

Les communications ont porté sur les trois sous-thèmes de l'atelier de formation, à savoir le Genre, le VIH/SIDA et l'Intégrité. Les différentes communications présentées par sous-thème sont recensés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Contenu des communications selon les thèmes

Thème	Contenu
Genre et développement	<ul style="list-style-type: none"> - Généralités sur le genre et développement - Principaux concepts du genre ; - Cadre et outils d'analyse du genre ; - Les inégalités du genre dans l'AEP, l'HAB et la GIRE ; - Indicateurs du genre - Principales inégalités de genre dans le secteur de l'eau, GIRE, hygiène et assainissement ;

VIH/SIDA	<ul style="list-style-type: none"> - Problématique du VIH/SIDA dans le secteur de l'eau, hygiène et assainissement - Démarche d'intégration de la prise en compte du VIH telle que proposée dans les études de la DGEau - Indicateurs de prise en compte du VIH/SIDA
Intégrité	<ul style="list-style-type: none"> - Droits à l'eau et à l'assainissement au Bénin et concepts liés à l'intégrité de l'eau (GIRE, gouvernance, piliers de l'intégrité de l'eau) - Piliers de l'intégrité de l'eau : Transparence, Redevabilité, Participation (TRP) - Corruption dans le secteur de l'eau - Evaluation des risques liés à la corruption et méthodologie de l'EAIE ; Evaluation annotée 2011 de l'intégrité dans le secteur de l'AEP dans le milieu rural au Bénin.

Les rapports journaliers rédigés par les participants et les supports de communication remis aux participants donnent plus de détails sur le contenu de chaque communication. Les rapports journaliers sont en annexe 3.

3.2 Jeux instructifs et exercices de groupes sur le genre

3.2.1 *Jeu d'accord ou pas d'accord*

C'est un jeu qui sert d'exercice pour comprendre les concepts de genre et d'en faire la différence. Le principe de l'exercice consiste en trois étapes : (a) la formatrice énonce des assertions sur les différents concepts du genre tels l'égalité, l'équité, participation etc. (b) les participants se positionnent à sa droite, à sa gauche ou devant elle selon qu'ils sont d'accord, pas d'accord ou neutre par rapport à l'énoncé de l'assertion et justifie leurs position et (c) la formatrice fait la synthèse des arguments des trois camps et donne la bonne réponse. Pour le besoin de l'exercice, tous les participants se retrouvaient en plein air. Les résultats du jeu sont présentés dans le tableau 5

Tableau 4 : Résultats du jeu d'accord ou pas d'accord

N°	Assertion	D'accord	Pas d'accord	Neutre
1	Egalité de sexe est synonyme d'égalité de chance entre homme et femme	5 : La chance dont on parle n'est pas la chance naturelle, c'est plutôt la possibilité de donner les mêmes opportunités à l'homme et à la femme. Ce n'est pas la chance "hasard" mais c'est mettre l'homme et la femme dans les mêmes conditions de compétitions par exemple	5 : La chance peut arriver à tout le monde, c'est un hasard, donc on ne peut pas comparer l'égalité homme femme à l'égalité des chances car l'homme et la femme n'ont pas toujours les mêmes chances	0
2	Si nous donnons les mêmes éducations aux filles et aux garçons, il n'y aura plus de différence dans les rôles entre sexe	4 : Tout se joue au niveau de l'éducation, lorsqu'on donne les éducations aux enfants filles et garçons ils pourront jouer les mêmes rôles	6 : Même si on donnait les mêmes éducations aux deux enfants, le petit garçon quand il de viendra homme ne pourra jamais accoucher.	0

N°	Assertion	D'accord	Pas d'accord	Neutre
3	Les femmes n'ont pas besoin d'être représentées à l'élaboration du plan annuel d'investissement de leur commune car les hommes peuvent parler en leur nom	0 :	10 : La femme a toujours son mot à dire donc elle doit être représentée dans la gouvernance. Cependant le faire par décret c'est-à-dire fixer des quotas n'est pas la meilleure solution.	0
4	Les femmes constituant la majorité de la population mondiale, nous devrions promouvoir l'accès des femmes aux postes de direction.	3 : Il y a des pesanteurs sociologiques qui handicapent l'assertion des femmes aux postes de direction, il faut donc promouvoir les femmes aux postes de décision tout en tenant compte des compétences.	7 : Il n'est pas question de favoriser les femmes, elles doivent se battre pour mériter les postes de décision.	0

3.2.2 Les exercices de groupe

Les exercices de groupes ont porté sur quelques outils d'analyse genre à savoir : (le calendrier d'activités, et le cadre d'analyse de Harvard qui lui-même combine 3 outils d'analyse genre).

3.2.2.1 Calendrier journalier

Le calendrier journalier des hommes et des femmes est un outil d'analyse genre qui permet de mettre en relief les inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'utilisation de leur temps dans la sphère domestique, professionnelle et communautaire. Cet outil permet aux participant(e)s d'identifier quelques inégalités de genre et d'échanger sur les causes et les conséquences de ces inégalités.

3.2.2.2 Cadre d'analyse de Harvard

Un exercice a été donné pour utiliser les outils du cadre d'analyse de Harvard à savoir : le profil d'activité, le profil d'accès et de contrôle des ressources et les facteurs d'influence.

- L'outil « profil d'activités » permet d'identifier et d'analyser les différentes activités/formes de travail que pourraient faire les hommes, les femmes, les enfants et les personnes âgées dans une initiative de développement donnée. Il montre qui fait quoi ? en décomposant les informations par genre (ou âge, ou groupe ethnique ou autre classe sociale). Le profil d'activités s'étend aussi aux activités peu visibles, peu ou pas rémunérées. Il permet, lors de la formulation d'une initiative de développement de mieux adapter les actions en tenant compte de la charge de travail des uns et des autres et de connaître les types de transformations à opérer dans le domaine concerné.
- L'outil « profil d'accès et de contrôle des ressources » montre les ressources nécessaires pour réaliser les activités identifiées et les bénéfices qui en dérivent en distinguant l'accès aux ressources et les bénéfices, et la maîtrise qu'on en a. Les informations réunies

permettent de connaître les interventions à proposer. Quelles ressources faut-il? Qui les utilise ? Qui les contrôle?

- L'outil « facteurs d'influence » sert à analyser les différents facteurs pouvant influencer les rôles, les responsabilités, l'accès et le contrôle des ressources des acteurs concernés. Le cadre de Harvard a identifié sept facteurs d'influence que sont : (i) les facteurs démographiques ; (ii) les facteurs économiques ; (iii) les facteurs juridiques ; (iv) les facteurs socioculturels ; (v) les facteurs politiques ; (vi) les facteurs environnementaux ; (vii) les facteurs religieux.

Il est nécessaire selon le cadre de Harvard de prendre en compte ces facteurs et d'analyser leur impact sur les hommes et les femmes afin de savoir si on peut les changer par des interventions ou non.

3.3 Thématiques ou sujets débattus

Les communications présentées et les exercices d'apprentissage de groupe ont suscité des débats enrichissants sur plusieurs sujets dont les principaux sont les suivants :

3.3.1 Universalité des inégalités dans les rapports entre l'homme et la femme

A la suite de l'exposé sur la définition et l'historique de l'approche genre, les participants ont voulu comprendre les raisons qui expliquent l'universalité des inégalités à l'endroit des femmes. Il faut comprendre à travers l'approche de réponse donnée que la fonction reproductive de la femme entraîne une faiblesse dans l'exercice des activités productives et communautaires. Toutefois, les femmes étaient déifiées alors par les hommes et il y avait un certain équilibre dans la société. Progressivement ces différences biologiques et les rôles sociaux qu'elles entraînent ont évolué vers les inégalités et la domination sociale de la femme par l'homme.

3.3.2 Impact des actions de prises en compte du genre au niveau national sur les populations à la base

Il est ressorti des discussions que les conventions, les lois et autres actions menées au niveau national de prise en compte du genre ne prennent toujours pas en compte les réalités de la société béninoise. Ces actions sont souvent l'œuvre d'une minorité qui propose des textes de lois qui ne tiennent pas compte des pesanteurs sociologiques des sociétés concernées. C'est ce qui expliquerait le fait que plusieurs lois sont votées en faveur des femmes, des marginalisés, mais restent inapplicables car rejetées par ceux là mêmes qui sont censés les applaudir. Selon les participants, l'adoption ou la ratification des conventions relatives à l'approche genre et développement apparaît comme du pur conformisme. La discussion à ce niveau a été conclue par le fait que la prise en compte du genre est nécessaire en ce sens qu'elle permet de réduire les inégalités dans les rapports entre homme et femme, les dites inégalités qui constituent des freins au développement efficace et durable. Cependant, rien ne doit être plaqué mais tout doit être étudié et adapté au contexte. Les instruments juridiques ratifiés ou adoptés au niveau des gouvernements permettent à la population à la base de bénéficier des droits qui leur sont reconnus et facilitent les actions de plainte et de protection au cas où ces droits sont lésés. Toutefois, il faut que ces textes soient vulgarisés et que les personnes lésées soient conscientes qu'elles peuvent revendiquer leur droit et obtenir gain de cause.

3.3.3 Opérationnalisation du genre et du VIH Sida dans les différentes structures du PPEA2

Les participants se sont demandés s'il était possible ou pas d'intégrer l'obligation de prendre en compte la dimension genre et lutte contre le VIH/SIDA dans les DAO (et dans les grilles de notation) des prestations sans l'autorisation de la commission nationale de passation des marchés publics puisque les DAO types ne l'ont pas prévu.

Les informations ont été apportées par les participants de la DGEau qu'il est possible d'intégrer la prise en compte des aspects transversaux au niveau des TDR et de prévoir des points y relatif au niveau de la grille de notation. A ce niveau, la notation devrait rester purement incitative (dans l'ordre de 3 à 5 points) pour ne pas concurrencer les aspects purement techniques pour lesquels l'appel d'offre est lancé. Aussi, tout en renforçant la mixité, on devrait chercher les candidatures féminines qui remplissent les mêmes conditions de compétence que les candidatures masculines.

Pour ce qui est de la lutte contre le VIH SIDA, une précision a été apportée que le champ d'action des prestataires est le chantier et ses environs. Il ne s'agit pas de se substituer aux acteurs communaux pour faire les actions à l'échelle des communes. Ainsi, les actions de lutte contre le VIH SIDA à savoir, la sensibilisation, la distribution des préservatifs, l'organisation des dépistages volontaires etc. doivent être menées sur le chantier et son voisinage immédiat et non dans toute la localité bénéficiaire de l'ouvrage d'eau ou d'assainissement.

3.3.4 Problématique de la promotion de l'intégrité dans l'environnement sociopolitique du Bénin

- La réunion des trois piliers de l'intégrité (la transparence, la participation et la redevabilité) suffit-elle pour atteindre l'intégrité ? Peut-on appliquer les sanctions positives et les sanctions négatives dans le contexte béninois ? Ce sont là quelques unes des questions qui ont suivi la présentation sur les concepts liés à l'intégrité et ses piliers.
- Partant de la définition selon laquelle "la gouvernance serait la conviction de respecter les règles établies du sommet à la base", certains participants pensent que la réunion des trois piliers de l'intégrité ne peut être atteinte du moment où, les communautés à la base sont nombreuses à ignorer les principes et les règlements établis. Il convient de retenir que la prise en compte des piliers de l'intégrité doit s'adapter aux réalités de chaque société, car les principes normatifs d'une société sont évolutifs et sont liés à l'histoire de celle-ci. Par conséquent, il serait difficile de définir un « état ou niveau standard » d'atteinte de l'intégrité pour toutes les sociétés et pour toutes les époques. Ce qui est important, c'est l'évaluation régulière du niveau d'intégrité dans le but d'apprécier son évolution dans un secteur ou un pays donné (*voir encadré 1 relatif aux résultats de l'évaluation du secteur AEP rural au Bénin*).
- La bonne gouvernance ou la gouvernance efficace est une nécessité pour la GIRE et une garantie pour la lutte contre la corruption. « La GIRE nécessite un cadre de gestion favorable ; donc on doit agir sur le cadre de gestion et donc sur la gouvernance ; ces deux concepts sont très liés ».
- La décentralisation en tant que mode d'organisation de l'Etat qui ramène le pouvoir à la base, donc le pouvoir plus près de là où le Service Public de l'Eau est offert et

considérant que les mécanismes de reddition des comptes y sont plus faciles à maîtriser et à exercer, **la décentralisation est très favorable à l'intégrité de l'eau.**

- Le mécanisme de péréquation garantissant un prix unique de l'eau au Bénin est utile et il faut savoir l'encadrer et le sauvegarder. L'eau est une ressource stratégique qu'il faut savoir gérer. Donc la situation de monopole doit être bien réfléchie et cadrée car elle peut comporter d'énormes avantages.
- Le problème de la faible consommation des fonds alloués au secteur de l'eau est caractéristique de l'absence d'intégrité. Il est liée notamment aux pratiques liées à la prévarication (fraude, clientélisme, favoritisme, népotisme, malversations, ententes illégales, etc.) et aux lenteurs administratives dans le traitement des dossiers.
- Des trois principes de l'intégrité, celui de la redevabilité reste central car il fait appel, dans son application, à la transparence et la participation.
- Le contrôle citoyen et la demande de compte sont des actions essentielles pour promouvoir l'intégrité de l'eau.

Encadré 1 : A retenir de la présentation par Monsieur Rachad ALAMI, des résultats de l'application de l'EAIE sur l'eau en milieu rural au Bénin

- Au total, il est à noter que le secteur de l'eau et assainissement est caractérisé par une forte volonté politique, un intérêt des Partenaires techniques et Financiers qui appuient le secteur avec plus de 75% des budgets investis et des réalisations venant des apports externes, une faible performance des structures dans la consommation des budgets annuels liés à la réalisation des ouvrages dans le secteur. A l'instar du secteur, le sous secteur eau potable est doté d'une politique, de règles et des procédures internes qui garantissent une gestion conforme à la législation et aux réglementations nationales. Le contrôle indépendant sur la manière dont la DGEau respecte ces règles et procédures n'est pas effectif, quand bien même existent des organes habilités de l'Etat tels que : IGM⁴, IGE⁵ et IGF⁶. On reite également que le système d'intégrité dans le sous secteur de l'eau potable n'est pas encore efficace, par déficit de soutien mutuel entre les trois piliers de l'intégrité, évalués. Les efforts de textes législatifs, réglementaires et procédures adoptés, et diffusés par l'Etat – *pilier transparence* - sont sous valorisés par un faible respect de leur application par l'Administration publique – *pilier redevabilité* – et par la faible capacité d'action des acteurs non étatiques – *pilier participation*. Le communicateur, dans ses explications a été relayé par une personne ressource, M. Anatole FASSINO qui a donné des exemples concrets pour montrer que la régulation du secteur est un chantier à promouvoir pour contribuer à l'intégrité de l'eau.

3.3.5 Perception de la corruption et exemples de manque d'intégrité

La communication sur la corruption a suscité une discussion intense avec la citation de diverses formes de corruption dans le secteur de l'eau notamment.

Des définitions données par les participants, cette définition métaphorique « la corruption c'est le fait de pousser ou d'amener quelqu'un à faire anormalement un travail qu'il devrait faire normalement » semble résumer le mieux la pratique de la corruption dans le domaine administratif. Exemple : des dessous de table pour accélérer un dossier qui ne doit pas normalement trainer ; déposer la "pierre" sur un dossier afin qu'il sorte dans le délai normal.

⁴ IGM : Inspection Générale du Ministère

⁵ IGE : Inspection Générale d'Etat

⁶ IGF : Inspection Générale des Finances

Mais doit-on confondre la corruption aux mœurs qui veulent qu'on témoigne de la reconnaissance à celui qui a rendu un service ou lorsqu'on manifeste un geste de fraternité et de solidarité à l'endroit de quelqu'un qui vous visite? La réponse est relative car tout dépend du contexte dans lequel l'acte de reconnaissance ou de solidarité est exprimé et surtout est-ce qu'il est fait dans l'intention d'avoir une faveur ou s'il est suivi d'une faveur accordée.

Plusieurs formes de corruption ou pratiques de non intégrité ont été contées en exemple par les participants :

- "Recevoir des dons des populations à qui l'on veut construire des ouvrages d'eau ou d'assainissement, notamment lorsque ce qui est offert n'a plus un caractère symbolique" ;
- " Une entreprise qui fait travailler gratuitement les populations pour un travail pour lequel il est payé" ;
- "Mettre en place des dispositions fantaisistes visant à empêcher l'accès aux dossiers d'appel d'offres pour certains potentiels soumissionnaires ou à empêcher la participation de tous les soumissionnaires à l'ouverture des plis" ;
- "Programmer/choisir les localités devant recevoir les ouvrages d'eau ou d'assainissement sur la base de considérations politiques ou d'intérêts inavoués, autres que les critères objectifs d'attribution reconnus en la matière" ;
- "C'est faire preuve de favoritisme que de désigner, à la place des usagers, leur représentant au sein d'instance de décision mise en place par l'Etat.

Comment ne pas céder à la tentation de corrompre ou de se faire corrompre quand l'environnement politico-administratif ne promeut pas les bonnes pratiques en matière d'intégrité?

Face à cette question, le communicateur a insisté sur le fait que l'exemple devrait être donné à partir de la hiérarchie ; pour autant, il ne faut pas attendre « l'autre » ; il revient à chacun de cultiver les vertus liées au travail bien fait et la probité intellectuelle. Car, une société qui ne cultive pas les vertus morales court à sa perte. Il faut avoir du courage et de l'espoir, quelque ce soit le prix à payer ; car si l'on reste sans rien faire, notre société ainsi que les générations futures vont en faire frais. Par ailleurs, la méconnaissance des règles par les populations favorise le détournement des ressources publiques. Les corrupteurs profitent de l'absence de reddition des comptes digne du nom, l'existence de « systèmes de gestion obscurs » et surtout l'absence de sanctions positives et négatives objectives. L'éducation des populations apparaît comme une question centrale pour leur conscientisation. Il convient de se poser la question de savoir « quelle société laisserons-nous en héritage à nos enfants si l'on doit établir comme règle ou norme ce qui ne doit pas l'être ; ou si tout le monde essaie de tricher avec la règle impunément?

L'exemple de la gestion des contrats fermiers dans les communes a été pris pour montrer comment les pratiques de ces acteurs influent sur la quantité et la qualité de l'eau vendue à la population. En effet, si les contrats des fermiers sont bien gérés et les Communes font régulièrement la reddition des comptes aux populations, ces dernières s'engagent mieux dans l'achat de l'eau et le suivi de sa qualité ; ce qui contribue à l'offre d'un service public de l'eau durable.

3.3.6 *Quelques lignes directrices pour la promotion de l'intégrité de l'eau*

- Créer des mécanismes pour valoriser tout ce qui se fait de bien : valoriser ce qui se fait de bien constitue une source de motivation pour les autres et peut amener ceux qui font mal leur travail à changer ;
- Créer une synergie d'action basée sur la concertation/participation, la transparence et la reddition des comptes, entre les acteurs d'un même secteur ou d'une même catégorie socio-professionnelle peut être une mesure de promotion de l'intégrité ;
- Savoir prévenir : la règle d'or en matière de promotion de l'intégrité est d' « anticiper et non réagir sur les faits de corruption ». A ce propos, les outils élaborés par Water Integrity Network (WIN) et promus au Bénin par le PNE-Bénin sont conçus dans cet esprit et visent à identifier les zones à risques et à prévenir la corruption.

Exemple pratique :

La gestion des véhicules administratifs a été indexée comme un domaine où l'intégrité laisse à désirer. Ainsi, une démarche visant l'intégrité voudrait que tous les acteurs impliqués dans la gestion des parcs automobiles se concertent pour définir des règles à consigner dans une « charte » appropriée à mettre en pratique par les chauffeurs et les autres agents.

A partir de cet exemple, d'autres thèmes ont été retenus pour être traités en groupe. Il s'agit de :

- volonté politique pour la promotion de l'intégrité de l'eau dans le PPEA II ;
- intégrité dans la gestion des contrats Fermiers-Communes ;
- valorisations et sanctions ;
- gestion de la facturation et de la demande de branchement au niveau de la SONEB ;
- suivi-cadrage de la consommation financière ;
- séances d'échanges Administrations publiques AEPHA-Médias ;
- renforcement des ACEP en matière de promotion de l'intégrité ;
- information, participation, habilitation/capacitation dans la réforme GIRE ;
- mécanisme de remontée de l'Information sur les pratiques d'intégrité ;
- coalition WIN ;
- publication d'un rapport annuel sur la qualité de l'eau ;
- gestion des véhicules administratifs ;
- gestion des bons de commande pour les fournitures de bureaux.

4 Elaboration de cadres opérationnels d'exécution des activités post-atelier

Des travaux pratiques aussi bien sur les thématiques Genre, VIH/SIDA Intégrité ont été traités en groupes et ont été restitués en plénière. Pour le genre et le VIH/SIDA, deux groupes ont été formés et ont traité les mêmes TDR. Pour la thématique Intégrité, trois groupes ont été constitués.

4.1 Travaux de groupe sur le Genre et le VIH/SIDA

Les participants se sont regroupés par structure pour travailler sur les PTA de 2014 en vue d'y intégrer les aspects Genre et VIH SIDA. Dans un premier temps, il a été fait un rappel des objectifs et des résultats attendus en matière de genre et de lutte contre le VIH SIDA (contenus dans le document de programme de PPEA 2). Il a été demandé aux participants d'identifier les activités permettant d'atteindre les résultats Genre et VIH SIDA et d'en formuler les indicateurs. Ce travail n'étant pas terminé, il a été demandé à chaque structure de poursuivre l'activité d'intégration après la formation. Les TDR des exercices et les résultats sont en annexes 4 *pour le genre et le VIH/SIDA (voir annexe 4)*.

4.2 Travaux de groupe sur l'Intégrité

Pour ce qui concerne l'intégrité de l'eau, un tableau d'analyse des opportunités de promotion de l'intégrité ainsi que des actions à mener a été rempli par les participants, à partir des thèmes identifiés à l'issue des discussions sur les pratiques de corruption ou de non intégrité dans les structures d'exécution du PPEA II. Trois groupes de travail ont été constitués à cet effet dans lesquels les participants ont été répartis compte tenu de leurs structures d'appartenance et de leur formation de base. Les thèmes qui ont été traités par les groupes de travail sont :

- Intégrité dans la gestion des contrats fermiers -communes
- Non respect des procédures en matière de passation des marchés
- Absence de sanctions positives / négatives
- Séances d'échanges Administration Médias
- Gestion des bons de commandes pour les fournitures de bureaux
- Gestion des véhicules administratifs
- Volonté politique
- Processus de gestion participative des branchements
- Suivi cadrage de la consommation financière / circuit financier, appropriation des déclencheurs, système de guichet)
- Information, participation, habilitation dans la réforme GIRE).

Le travail de groupe consiste à rechercher pour ces thèmes, des éléments de diagnostic, des problèmes d'intégrité qui doivent se relier à l'un des piliers ci-après : redevance, participation et transparence ; de proposer des actions, les responsables de ces activités et les cibles dans la mise en œuvre de ces actions.

Ce cadre a permis aux participants de faire l'analyse de problèmes d'intégrité de l'eau et de l'assainissement qui leur sont propres et de proposer des actions à mener envers des cibles bien définies, en situant les responsables. La synthèse des résultats de ces cadres pour les trois groupes est présentée dans le tableau n° 5. Il devra être transformé en plan d'action par structure, en tenant compte des thématiques pertinentes pour chacune d'entre elles, avec l'appui de l'Expert. Les tableaux d'analyse remplis par groupe sont présentés en annexe n°5.

Tableau 5 : Analyse des opportunités et proposition d'actions de promotion de l'intégrité de l'eau dans le PPEA II

Thèmes	Éléments de diagnostic	Problèmes d'intégrité	Actions/ Mesures envisagées	Responsable	Associé
Volonté politique	<ul style="list-style-type: none"> *Gestion non conséquente du parc automobile des structures administratives *Gestion de la procédure d'attribution des marchés publics avec des irrégularités 	Non application et/ou l'application insuffisante des instruments de gestion et de contrôle de gestion mis en place	Organiser des séances de formation et de sensibilisation au profit des responsables concernées sur la thématique intégrité et autres aspects transversaux	IGM	AT/ Cellules focales
Valorisation et sanction	<ul style="list-style-type: none"> *Impunité grandissante *système de parrainage *Système de motivation des agents insuffisamment mis en œuvre * Arrêt des valorisations symboliques. * Absence d'équité dans la décision et l'application des sanctions pour faute reconnue. * Retards, manque de célérité dans le traitement des dossiers. 	Non application et/ou l'application insuffisante des mécanismes de suivi-évaluation et du contrôle interne	<ul style="list-style-type: none"> *définir les délais de traitement des dossiers au niveau de chaque service *appliquer les sanctions définies *Remettre en vigueur les distinctions et valorisations symboliques * Recommander l'élaboration d'une grille d'appréciation de la performance des personnels * Instaurer des mécanismes de primes * Créer un cadre de distraction pour le personnel, * Former le personnel 	Directeurs, Chef Service et les Coordonnateurs de Composantes PPEA	Organes de contrôle/ vérification interne et externe mis en place par l'Administration
Processus de gestion participative des branchements	L'information à la clientèle lors du paiement ne comporte pas les délais de réalisation du branchement	*L'accès difficile à l'information relative aux délais de branchement aux clients ayants payés les frais y afférents	<ul style="list-style-type: none"> * Faire un affichage périodique des branchements programmés ne nécessitant pas des extensions * Mettre en place un registre de réclamations spécifiques aux branchements 	Directeurs Techniques, Chefs Service SONEB	Association de consommateurs
Intégrité dans la gestion des contrats fermiers-communes	<ul style="list-style-type: none"> *Contenu du contrat pas connu des deux acteurs, non respect des clauses du contrat par les acteurs, pas de reddition de compte de la part du maître d'ouvrage, non paiement de la caution par le fermier, non versement des redevances par le fermier, augmentation anarchique du prix de l'eau, indexation de la redevance sur le mètre cube d'eau vendu au lieu du mètre cube d'eau produit *Népotisme, favoritisme, clientélisme 	Non prise de responsabilité par les acteurs concernés (commune et fermier)	Sensibilisation et vulgarisation des termes du contrat avant le lancement des DAO et avant la signature du contrat	Communes	S Eau
		Non respect des procédures en matière de passation des marchés	Sensibilisation et vulgarisation des procédures de passation des marchés liés à l'affermage	Communes	S Eau

Atelier de formation sur la prise en compte des aspects transversaux dans le PPEA II

	et politisation du processus de passation des marchés				
Publication d'un rapport annuel sur la qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> * Problématique d'intégration des données DGEau et SONEB dans la BDI-HAB. * Niveaux de diffusion minimum 	<ul style="list-style-type: none"> * Besoin de clarification des règles et procédures d'intégration des données DGEau et SONEB et les exploitants des résultats négatifs de l'auto-surveillance dans la BDI-HAB. * Besoin de clarification des règles et procédures d'élaboration et des types d'informations du rapport * Risque de non autorisation de publication par le CdM * Diffusion publique. 	<ul style="list-style-type: none"> * Faire la transmission au MS avec un projet de communication. * Assurer le suivi de la remontée du rapport auprès du CdM. * Former et informer les organisations de la société civile sur leur droit à demander l'information sur la qualité de l'eau. 	MS-DNSP/SPHP	SQEAB / MERPMEDER-DGEau, SONEB
Séances d'échanges Administration Médias	Difficultés d'identification de l'institution par les usagers, méconnaissance des attributions de l'institution par le public	Manque de visibilité dans les attributions, non connaissance de l'institution	Rendre dynamique la cellule de communication Spot, dépliants, débats médiatisés, journées porte-ouvertes, documentaires,	Responsable de la Cellule de communication	Personnel
Mécanisme de remontée de l'information sur les pratiques d'intégrité		<ul style="list-style-type: none"> * Méconnaissance des textes et procédures et leur application dans la remontée d'information sur les problèmes d'intégrité. * Pesanteurs socioculturels qui musellent l'expression. * Absence de valorisation des bonnes pratiques d'intégrité 	<ul style="list-style-type: none"> * Diffusion et formation des textes et procédures auprès des ACEP, communes, SD, ... * Education civique pour les enfants et sensibilisation des adultes. * Recommander à l'ANCB d'initier des actions de formations et des activités d'information 	Ministère de l'Intérieur	MEF, MERPMEDER, MS, MDGLAAT, tous les autres
Suivi et cadrage de la consommation financière, appropriation des déclencheurs, système de guichet	<ul style="list-style-type: none"> * Absence de suivi des délais d'exécution des activités * Retard dans le traitement des dossiers au niveau du circuit financier sectoriel (avant circuit ministère des finances) 	<ul style="list-style-type: none"> * Non application ou l'application insuffisante des règles de programmation budgétaire * Lourdeur administrative au niveau du circuit financier interne aux structures d'exécution (DGEau, DNSP, SONEB) * Non appropriation des procédures de gestion des ressources financières du PPEA 2 	Faire appliquer les procédures de traitements et de paiement des dossiers y compris les sanctions	DGEau, DNSP, DPF, DGB, DG SONEB,	

4.3 Validation du cahier de charge des cellules focales et des points focaux « aspects transversaux »

Lors de cette phase, les participants ont analysé puis validé le cahier de charges des cellules focales « aspects transversaux » élaboré lors de la mission du mois de mai des experts « aspects transversaux ». Tout en reconnaissant la pertinence du contenu du cahier de charges des cellules « aspects transversaux », les participants ont souligné les difficultés liées sa mise en application :

- Il a été noté qu'à la DNSP et à la SONEB, il n'existe pas de note qui nomme les cellules et points focaux. Seule la DGEau a déjà nommé les membres des cellules focales et les points focaux départementaux « aspects transversaux ». Toutefois, le processus de nomination est en cours à la DNSP.
- Les membres des cellules focales ne sont pas organisés pour mener des actions de lobbying ou d'intégration des aspects transversaux dans les activités de leurs structures. Il a été convenu que chaque cellule se dote d'une organisation interne permettant son fonctionnement effectif. A la DGEau, compte tenu du nombre élevé des membres de la cellule focale, on pourrait désigner un bureau de coordination. Quant autres structures, elles peuvent désigner un responsable de la cellule « aspects transversaux » pour être le porte parole de la cellule auprès des responsables des structures). Par ailleurs, les cellules focales devraient tenir des réunions périodiques pour suivre et évaluer leurs activités.
- Les membres des cellules focales ont souligné la nécessité de bénéficier d'une caution administrative de la part des responsables administratifs au plus haut niveau de leurs structures (DGEau, DNSP, SONEB). Sans la volonté politique et l'engagement des décideurs, les cellules focales ne pourront pas changer les comportements en matière de prise en compte des aspects transversaux dans le PPEA2.

Quelques actions concrètes ont été formulées pour la dynamisation des cellules. Il s'agit de :

- guetter les rencontres de travail au sein des structures pour négocier 15 à 20 minutes de discussion sur les aspects transversaux (genre, VIH SIDA et intégrité) ;
- présenter les plans d'actions aux responsables et autorités pour l'obtention de la caution administrative ;
- organiser des réunions périodiques des membres de chaque cellule pour faire le point des activités menées.

5 Activités de clôture

5.1 Evaluation finale

A la fin de la formation, les participants ont aidé à évaluer la session sous trois principaux angles que sont le degré de satisfaction par rapport aux communications, aux travaux pratiques, à l'ambiance du travail et au cadre de travail. Les résultats de l'évaluation sont résumés au tableau 6.

Tableau 6 : Résultats de l'évaluation

Thèmes	Très satisfait	Satisfait	Pas satisfait
Genre théories	66,7%	33,3%	0
Exercice, travaux de groupe	66,7%	33,3%	0
VIH Sida	0	100%	0
Intégrité théorie	0	100%	0
Intégrité exercice	0	100%	0
Ambiance de travail	66,7%	33,3%	0
Cadre de travail	0	100%	0

De façon générale, tous les participants à l'atelier sont satisfaits de la formation reçue, des travaux de groupe, du cadre de travail et de l'ambiance dans laquelle cette formation s'est déroulée. Par ailleurs, il faut préciser que près des 2/3 des participants à l'atelier sont très satisfaits des notions acquises sur l'approche « genre » et les travaux/exercices de groupe liés à ce thème. De même, 2/3 des participants sont très satisfaits de l'ambiance générale de déroulement des formations.

a. Difficultés

Le retard au démarrage et la journée fériée ont réduit le temps de formation :

L'organisation de la formation à proximité de Cotonou a créé une certaine perturbation car la première journée a démarré avec un retard relativement important. Malgré les dispositions prises par les structures organisatrices pour l'arrivée des participants la veille du démarrage, la formation n'a démarré que vers 11 h. Aussi, a-t-il été noté que certains participants n'ont pu prendre part à toute la formation parce que rappelés à d'autres charges. La journée de la fête de la tabaski a été une demi-journée de travail.

Par ailleurs, certains outils indispensables pour l'intégration des aspects transversaux n'ont pu être bien approfondis ; c'est le cas par exemple de l'outil EAIE. En effet, l'exercice sur l'outil EAIE a été revu pour tenir compte de la réduction de la durée de la formation occasionnée par la fête et de la non disponibilité des participants/personnes ressources pour cet exercice. Ainsi, il a été procédé à la présentation de la méthodologie de conduite de l'exercice et des résultats de l'évaluation effectuée en 2011 sur le sous-secteur eau rurale suivie d'échanges avec les participants sur les principaux enseignements de l'exercice.

La formation des formateurs :

Il était prévu une formation de formateurs qui s'est heurtée à plusieurs contraintes. Un problème de profil de participant, largement différent d'un participant à l'autre, avec des écarts importants en termes de niveau de connaissances de base sur les thématiques à développer. Certes, cela a été une source de riches contributions pour les échanges mais combiné au temps de formation réduit, ce facteur n'a pas permis de mettre en œuvre une méthodologie de formation des formateurs. Il est à noter que la quasi-totalité des participants avaient très peu de connaissance sur l'intégrité de l'eau.

b. Recommandations

A l'issue de la formation, la synthèse des recommandations issues de l'analyse des résultats de l'évaluation et des échanges avec les participants se présente comme suit :

- ✚ compte tenu du fait que les participants n'ont pas fini l'exercice d'intégration des aspects transversaux dans les PTA 2014, il a été recommandé que chaque structure poursuive et finalise l'exercice après la formation ;
- ✚ organiser un(e) atelier/réunion de sensibilisation des responsables de l'exécution du PPEA II (coordonateurs PPEA2 et les Directeurs (DNSP, DGEau, DG-SONEB) et des autorités afin de :
 - faire des aspects transversaux du PPEAII des activités à part entière de leurs services,
 - s'approprier les aspects transversaux comme des déclencheurs,
 - comprendre la nécessité d'apporter une caution administrative aux cellules focales ;
- ✚ mettre à disposition de toutes les structures les notes de service de mise en place des cellules focales et procéder à leur installation ;
- ✚ créer au sein de chaque structure une organisation de dynamisation des cellules focales ;
- ✚ faire poursuivre l'animation des ateliers départementaux par les Experts ; les membres des cellules focales DGEau, DNSP et SONEB ayant jugé insuffisantes leurs capacités pour assurer une telle tâche.

c. Clôture

La séance a été clôturée par Mme BADOU Aurore, représentante du MDAEP et reine de Circonstance. Elle a remercié les organisateurs et les communicateurs pour la réussite de la session. Elle a exhorté les participants à œuvrer pour une prise en compte effective des aspects transversaux dans le PPEA II à quelque niveau qu'ils se trouvent. La session pris fin aux environs de 18h.

6 Conclusions

Les cinq jours de formation se sont bien passés, au vu des objectifs, du temps disponible et du profil de participants présents. Grâce à cette formation, les participants sont désormais plus aguerris pour analyser les activités de leur PTA et proposer des actions pour la prise en compte des aspects transversaux. Il faut souligner que la participation des apprenants était très active. Les résultats de l'évaluation de la formation témoignent de la satisfaction générale des participants. Toutefois, les participants et les formateurs ont été unanimes pour reconnaître qu'il aurait fallu plus de temps pour une véritable formation des formateurs. Pour maintenir l'engagement des participants, il faudra, à l'issue des ateliers départementaux organiser une restitution de l'ensemble des ateliers aux responsables du PPEAII et autorités du secteur concernés afin qu'ils s'engagent également pour l'exécution des activités identifiées.

6 Annexes

Annexe 1 : Liste des participants

N°	Nom et prénoms	Qualification /fonction	Structure	Contact /Mail
1	MATHIEU Marilou	CT -HAB	DNSP/MS	94408896 mariloumat@gmail.com
2	ADJAGODO Arnauld	Expert société civile et gouvernance	PNE Bénin	97640245 aarnauld@yahoo.fr
3	DEGILA Hermione Nonwanon	Point focal genre DNSP	DNSP/M	95957273 hermywolf@yahoo.fr
4	ATAHOUE N. Gervais	ATN- Zone nord	PPEA2	97111978 nounhatin@yahoo.fr
5	BADOU Aurore Mariette	ST- MDAEP	MDAEP	97589694 mauroreba@gmail.com
6	KELOME Nelly	Enseignant chercheur	INE-UAC	68882808 nkelome@yahoo.fr
7	APLOGAN Edwige	Environnementaliste	DG Eau	97761300 edcoaplogan@yahoo.fr
8	BIO SANDA Hubert	Mbre cellule focale coll/DPGE-juriste	DG eau	95491984 h.biosanda@yahoo.fr
9	DAGUIA Olga	DG Eau /BDI/PF sida	DG Eau	97899243 odaguia@yahoo.fr
10	SOSSOU Jean-Marie	Coordonnateur PA -EU	SONEB	95869880 sosjmack@yahoo.fr
11	DJIDJI Dégbey	Géographe	DG Eau	95564297 djideal2002@yahoo.fr
12	TEKA Alain	Membre cellule focale comptable	DG Eau	97580813 alainteka@yahoo.fr
13	TODJINOU Mireille	SSA	DG E au	97777555 mireilletodj@yahoo.fr
14	HOUNDJREBO BALLE Flora	Sociologue	Modération	95403036 adefemi2@yahoo.fr
15	CODJA Fébronie	Expert genre PPEA	PPEA	95423115 febronie.codja@yahoo.fr
16	HONFO-LEGBA Alexandrine	Juriste C/SARH	DGEau	97186613 alexandrine_honfo@yahoo.fr
17	OROU GNABE KOSSOU Nissibatou	Administrateur des ressources humaines	SONEB	68320835 nissibatou@yahoo.fr
18	GLOGLO D. Alban Audrey	PPEA /DGB/MEF	MEF	97601892 glogloalban@yahoo.fr
19	DAANON Eric	Point focal PPEA/MEF	DGB/MEF	97892662 daanonric04@yahoo.fr
20	FOFANA Rafatou	C/SEPSOB	DGEau	97010686 foforaf2005@yahoo.fr
21	GADO Mamadou	Sociologue	DGEau	97601191 gadmer2003@yahoo.fr
22	FASSINOUE Anatole Léon	Personne ressource	DG Eau	fassanat@yahoo.fr
23	ALAMI Rachad	Personne ressource	Expert PPEA II	ralimi@yahoo.fr

Annexe 2 : Agenda de la formation (14-18 Octobre 2013)

Horaire	Activité	Méthodologie	Responsable
Dimanche 13	Arrivée des participants		
Jour 1 : 14 octobre			
08h30 –9 h00	Ouverture <ul style="list-style-type: none"> Mots de bienvenu et d'ouverture Présentation des participants 	Plénière	DGEau Modération
09h00 – 09h30	Généralités <ul style="list-style-type: none"> Attentes/Craintes Objectifs de la formation, résultats attendus Présentation du programme Normes de travail Aspects logistiques 	Plénière	Modération Fébronie Codja DGEau
09h30–09h45	Pré-test sur les connaissances en genre et développement ainsi que les concepts liés à l'intégrité et la lutte contre la corruption	Plénière	Flora
09h45-10h 30	Généralités sur le genre et développement <ul style="list-style-type: none"> Définition du concept genre Historique 	Exposé & débats	Fébronie Codja
10h30- 10h45	Photo de famille et Pause café		
10h45-12h	Exercice sur les concepts <ul style="list-style-type: none"> Calendrier journalier des H& F (rôles sociaux & division sexuelle du travail) 	Travaux de groupe & plénière	Fébronie Codja
12h00-13h00mn	Les principaux concepts liés au genre : <ul style="list-style-type: none"> Egalité des sexes Equité de genre Pouvoir « Empowerment » Besoins pratiques/ intérêts stratégiques Accès à / contrôle des ressources / bénéfiques Rôles sociaux et division sexuelle du travail Intégration transversale du genre (gender mainstreaming) Les stéréotypes et discriminations positives 	Jeu d'accord/pas d'accord (débats)	Fébronie Codja
13h00 – 14h30	Pause déjeuner		
14h30-15h15	Les concepts liés au genre (suite): <ul style="list-style-type: none"> Egalité des sexes Equité de genre Pouvoir « Empowerment » Besoins pratiques/ intérêts stratégiques Accès à / contrôle des ressources / bénéfiques Rôles sociaux et division sexuelle du travail Intégration transversale du genre (gender mainstreaming) Les stéréotypes et discriminations positives 	Exposé synthèse des débats	Fébronie Codja

15h15-17h00	Cadre et outils d'analyse selon le genre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre d'analyse de Harvard et cadre d'analyse de Moser 	Exposé et travaux en groupe	Fébronie Codja
17h00-17h15	Evaluation de la première journée		Participants / flora
Jour 2 : 15/10/			
9h30-9h45	Rappel de la première journée		Participants
9h45-10h45	Les outils d'analyse genre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Profil d'activités ▪ Profil d'accès et de contrôle de ressources ▪ Profil sociopolitique ▪ Condition et situation ▪ Besoin pratique et intérêts stratégiques etc. 		Fébronie Codja
10h45-11h30	Pause café		
10h30- 12h30	Les inégalités de genre dans l'AEP, l'HAB et la GIRE		
12h30-14h00	Les indicateurs genre		Fébronie Codja
13h00-14h30	Déjeuner		
Jour 3 : 16/10/13			
8h30-8h45	Rappel de la deuxième journée		Participants
8h45-10h	Indicateurs de prise en compte du VIH SIDA		Fébronie Codja
10h-10h30	Pause café		
10h30- 13h00	Amendement et validation du plan d'action de prise en compte du genre ; Elaboration d'une feuille de route pour 2013 & 2014		Participants
13h00-14h30	Déjeuner		
Horaires	Activités/thèmes	Méthodologie	Intervenant (s)
Jour 3 (suite)			
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Session 1: travaux de démarrage (1^{er} jour) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plénière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formateur ▪ Participant s
14h30-16h45	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Session 2 : Droit à l'eau et à l'assainissement au Bénin et concepts liés à l'intégrité ▪ Fondement du droit à l'eau et à l'assainissement et réalités au Bénin ▪ Droit à l'eau et à l'assainissement et intégrité ▪ Définition des termes et concepts liés à l'intégrité ▪ Liens Intégrité, bonne gouvernance et GIRE ▪ (Pause Santé) ▪ La corruption dans le secteur E-A: impacts, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plénière ▪ Brainstorming sur les concepts ▪ Exposé - synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formateur ▪ Participant s

Horaires	Activités/thèmes	Méthodologie	Intervenant (s)
	moteurs, moyens de lutte		
16h45-17h05	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation journalière et manifestations d'attentes spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪
17h05-17h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pause café et fin de la journée 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hôtel
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jour 4 		<ul style="list-style-type: none"> ▪
8h30-10h40	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Session 3 : Piliers de l'intégrité et notions de base sur l'EAIE ▪ Piliers de l'intégrité : Transparence, redevabilité et transparence ▪ Outils de cartographie des risques de corruption ▪ Objectif et domaines couverts par l'EAIE ▪ Méthodologie de l'EAIE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposé ▪ Débats 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formateur ▪ Participant s
10h40-11h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pause Café 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hôtel
11h00-13h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des résultats d'application de l'EAIE au Bénin ▪ Préparation de l'exercice d'évaluation du niveau d'intégrité dans le secteur EA ▪ Travaux d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plénière ▪ Travaux en commission 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formateur ▪ Participant s
13h00-14h15	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pause Déjeuner 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hôtel
14h15-17h15	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux d'évaluation (suite) ▪ Présentation des résultats de l'évaluation ▪ Evaluation en plénière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plénière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participant s ▪ Formateur
17h15-17h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation journalière et manifestations d'attentes spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plénière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participant s
17h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pause Café et fin de la 4^{ème} journée 		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jour 5 		
08h30-09h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture, amendement et adoption du rapport de la 4^{ème} journée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plénière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participant s ▪ Formateur
09h00-10h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Session 4 : Travaux de commission 1 /Identification des opportunités de promotion de la lutte contre la corruption et de l'intégrité dans le secteur de l'eau et l'assainissement dans le cadre de l'exécution du PPEA II ▪ Présentation des directives ▪ Déroulement des travaux en commission 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plénière ▪ Travaux en commission ▪ Plénière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formateur ▪ Participant s
10h30-11h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pause café 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hôtel
11h00-13h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Restitution en plénière suivi d'échanges ▪ Session 5 : Travaux en commission 2/ Etablissement de la feuille de route pour l'opérationnalisation du suivi des progrès en matière d'intégrité dans le cadre du PPEA II ▪ Présentation des directives pour les travaux en commission 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plénière ▪ Travaux en commission ▪ Plénière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formateur ▪ Participant s

Horaires	Activités/thèmes	Méthodologie	Intervenant (s)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposition et validation de canevas de cadre opérationnel de suivi des progrès en matière d'intégrité en plénière 		
13h30-14h30	<i>Pause-Déjeuner</i>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hôtel
14h30-16h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Session 5: Travaux en commission 2 (suite) ▪ Elaboration de feuilles de route en commission ▪ Restitution en plénière, échanges et adoption 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux en commission 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formateur ▪ Participant s
16h30-17h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation générale de la session de formation ▪ Clôture de la session de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plénière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participant s, Formateur s ▪ Autorités
17h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pause café, formalités et départ des participants 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participant s

Annexes 3 : Rapports journaliers

RAPPORT DU JOUR 1 :

Ce jour, 14 octobre 2013 a eu lieu, au CTA BYMINS de Porto Novo, la 1^{ère} journée de travail de l'atelier de formation des cellules « Aspects transversaux » sur la prise en compte des aspects transversaux dans l'exécution du PPEA II par la Direction Générale de l'Eau.

Cette journée a démarré pour l'ouverture de l'atelier et la présentation des participants suivie de recueil des attentes et craintes des participants.

Ensuite, une auto organisation des participants a permis de désigner :

- une reine du village : Mme BADOU Aurore assistée de deux conseillers, M. ATAHOUET Gervais et Mme KELOME Nelly ;
- les rapporteurs journaliers.

Elle a été suivie de la présentation des objectifs de la formation. Le but de cet atelier est d'amener les participants à une meilleure compréhension des différents concepts des aspects transversaux et de les initier à l'utilisation d'outils adéquats pour leur prise en compte dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin.

Cette journée s'est articulée autour de deux temps fort :

- Les présentations sur le genre suivies de débats enrichissants ;
- Les exercices visant à familiariser les participants avec les outils d'analyse genre.

Les présentations ont porté sur :

- La définition des concepts genre et sexe, genre comme approche de développement, genre comme cadre d'analyse. A ce niveau, on retient que le sexe est un concept biologique tandis que le genre est un concept sociologique. De plus, le genre tout en se basant sur les relations hommes femme ne s'aurait être limité ou confondu avec le sexe. Il est à noter que le genre en tant qu'approche de développement identifie et élimine les inégalités qui compromettent le développement ; il identifie les groupes vulnérables en vue de la prise en compte de leur besoins spécifiques.
- L'historique de l'approche genre et développement : l'approche genre et développement qui a vu le jour dans les années 1990 a été précédé des approches femmes et développement (FED : 1950-1970), intégration des femmes au développement (IFD : 1976-1985. Enfin une brève présentation de l'évolution du genre au Bénin a été faite ainsi qu'une comparaison entre le l'approche genre et les autres concepts.
- La dernière présentation de la journée a porté sur la définition des concepts liés au genre que sont l'égalité, l'équité, le pouvoir ou « empowerment » ou autonomisation, la participation, les besoins pratiques dont l'indicateur est l'amélioration des conditions de vie, les intérêts stratégiques dont l'indicateur est l'amélioration de la position sociale

Pour ce qui est des exercices, il y en eu deux. Le premier ; calendrier journalier a porté sur l'utilisation d'un outil de diagnostic pour le genre. Il a permis d'identifier l'emploi du temps des uns et des autres dans la communauté. Il a également révélé qu'en milieu paysan, les femmes consacrent plus de temps aux activités de reproduction moins valorisées tandis que les hommes se consacrent aux activités productives. Le deuxième exercice ; avait pour but d'aider à une meilleure compréhension des concepts cités plus haut à travers un jeu appelé « jeu d'accord/ pas d'accord ».

La journée a pris fin vers 18h sur une note de satisfaction générale.

RAPPORT DU JOUR 2

La deuxième journée de formation a démarré par la lecture, l'amendement et l'adoption du rapport des travaux du premier jour. Après la communicatrice a poursuivi avec sa présentation et a mis en exergue la différence entre les notions ou concepts de « accès à, contrôle des ressources matérielles dans le cadre de la mise en œuvre du genre

Les concepts de division du travail de développement durable ont aussi été abordés.

Par division du travail, il faut comprendre que la spécialisation des tâches par rapport aux activités de production, de reproduction ou communautaire.

Le développement durable quant à lui recommande que l'on utilise dans le présent les ressources dont on a besoin pour son plein épanouissement sans toute fois compromettre la vie des générations futures.

En parlant toujours des articles pour intégrer le genre dans les initiatives de développement, la communicatrice a présenté le nouveau concept de « gender mainstreaming » qui s'applique à tous les secteurs et domaines politiques au sens large. C'est une approche préventive qui évite de créer des inégalités et renforce la qualité, la cohérence et l'efficacité dans la mise en œuvre des politiques de développement.

Les notions de stéréotypes et les préjugés ont aussi été développement. Elles s'analysent comme des croyances et attitudes qui expliquent certaines discriminations donc des injustices. Il convient alors de les casser ou de les briser par de nouvelles approches telles que la discrimination positive.

Dans le cadre d'une analyse selon le genre, les problèmes sont d'ordre général alors que les solutions ou réponses à apporter doivent tenir grand compte du contexte local d'où la notion de conceptualisation. Le cadre de HAVARD est une méthode efficace pour ce type d'analyse. Il utilise les outils tels que le profil d'activité, le profil d'accès à et contrôle des ressources et les facteurs d'influence. Le cadre de MOSER constitue également une autre méthode d'analyse qui regroupe les outils, profil d'activité, les BP et IS.

A la suite de la présentation de ces différents outils, les participants, répartis en deux groupes de travail ont été mis soumis à un exercice d'application. La restitution en plénière des résultats de groupe a permis de repréciser le fonctionnement des différents outils énumérés.

La notion « d'indicateur a aussi été abordé. Cette notion, pour une mise ne œuvre efficace doit partir de la combinaison de données précisant la situation de départ, les progressions, la situation de départ, les progressions, ma situation d'arrivée. Il peut s'agir des indicateurs de mesure de qualité, d'activité, de résultat, d'effet d'impact ou de contexte.

Tout indicateur doit pouvoir remplir les caractéristiques suivantes : valide, fiable, simple, utile, faisable ou SMART.

La journée s'est achevée avec la remise à chaque participant d'un exercice d'application sur les indicateurs du genre et du VIH sida dans le PPEA 2

Fait à Djèrègbé, le 15 10 2013

RAPPORT DU JOUR 3 (16/10/2013)

La troisième journée de l'atelier de formation sur la prise en compte des aspects transversaux genre, VIH/ SIDA et intégrité dans l'exécution du PPEA2 a commencé à 08 heures 30 minutes par le rappel de quelques notions traitées le jour 2. Ensuite une communication sur les indicateurs de prise en compte du VIH SIDA a été présentée par Mme CODJA. Cette communication a passé en revue les éléments sur l'AEP rurale, la GIRE, l'Hygiène et l'Assainissement de Base et des solutions pour la réduction des inégalités dans les différentes structures.

A cet effet, les approches transversales et celles de la discrimination positive ont été abordées.

A l'issue de la présentation, des échanges ont eu lieu et concernent l'identification des indicateurs, par l'observation de la liste de présence des participants à cet atelier, les questions relatives à l'intégration des aspects genre dans les TdR des Structures d'Intermédiation Sociale.

A ce niveau, il est proposé que le formulaire C comportant la liste des engagements des prestataires soit intégré au contrat des ONG.

Ensuite, il a été procédé par les participants à l'amendement et la validation du plan d'actions de prise en compte du genre et d'élaboration d'une feuille de route pour 2013 & 2014.

De la même manière, chaque structure a procédé à l'intégration des activités genre et VIH/SIDA dans leur PTA respectifs à l'exception de la DGB. Les travaux en plénière ont permis de mieux comprendre l'exercice. Les résultats des travaux ont été présentés en plénière suivis des échanges très fructueux.

Enfin, le cahier des charges des cellules focales aspects transversaux a été remis à chaque participant précisant les missions, les objectifs et les rôles/taches.

Les travaux de cette troisième journée ont pris fin aux environs de 17 heures.

RAPPORT DU JOUR 4

Les travaux de la quatrième journée de l'atelier de formation sur la prise en compte des aspects transversaux : genre, VIH/SIDA et Intégrité dans l'exécution des composantes du PPEA 2, ont démarré dans la matinée par la lecture, l'amendement puis l'adoption du compte rendu de la journée précédente.

Trois communications ont meublé cette journée, il s'agit :

- Droit à l'Eau et l'Assainissement
- Concepts et termes liés à l'intégrité, Piliers de l'intégrité et notion de base sur l'EAIE
- Présentation des résultats d'une application de l'EAIE en milieu rural au Bénin

Dans la première communication relative au <<Droit à l'Eau et l'Assainissement>>, le communicateur Arnould ADJAGODO, après en avoir donné une définition générale a abordé les réalités du Bénin dans ce domaine.

Cette communication a passé en revue la GIRE qui est une contribution à l'effectivité du droit à l'eau et l'assainissement.

En effet, La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est une approche qui permet d'être en relation avec les ressources en eau. Elle vise trois (03) objectifs à savoir : l'équité, la durabilité et l'efficacité.

De même, quatre (04) principes directeurs sont nécessaires pour une bonne gestion intégrée des ressources en eau. Il s'agit de :

Principe 1 : L'eau est une ressource limitée et vulnérable qui est indispensable à la vie, au développement et à l'environnement.

Principe 2 : La mise en valeur et la gestion de l'eau doivent avoir un caractère participatif et associer les utilisateurs, les planificateurs et les décideurs à tous les niveaux.

Principe 3 : Les femmes jouent un rôle déterminant dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau.

Principe 4 : L'eau est utilisée à de multiples fins et à une valeur économique et l'on doit la reconnaître comme un bien économique et social.

Une bonne gouvernance de l'eau exige donc un équilibre entre les dimensions sociale, économique, environnementale et politique.

Cette gouvernance repose sur les trois piliers ci-après : (i) la Transparence, (ii) la Redevabilité et (iii) La Participation.

La deuxième communication abordée par le même communicateur concerne : <<Concepts et termes liés à l'intégrité, Piliers de l'intégrité et notion de base sur l'EAIE>>

Après une énumération des qualités de l'homme intègre, les participants ont reçu la définition du mot intégrité qui dans le domaine du secteur de l'eau se réfère de manière générale à un environnement qui juggle la corruption et favorise la bonne gouvernance.

Comme la gouvernance, l'intégrité est donc basée sur trois piliers : la Transparence, la Redevabilité, et la Participation (TRP).

Avant d'aborder les piliers de l'intégrité, certaines définitions ont été revues afin de permettre aux participants d'avoir le même niveau de compréhension des termes liés à l'intégrité, la bonne gouvernance de l'eau, au développement durable et à la GIRE, telles que :

La transparence, ce sont tous les moyens qui permettent de faciliter l'accès des citoyens à l'information et leur compréhension des mécanismes décisionnels.

La redevabilité qui se définit comme la manière dont les procédures écrites, les normes définies et les accords sont appliqués.

La participation qui concerne la capacité du public, des usagers ou de leurs représentants (notamment les groupes marginalisés et défavorisés) à accéder à l'information, à influencer sur la prise de décisions, à porter plainte et à être entendus.

La bonne gouvernance est un levier pour booster la marche des pays vers l'atteinte des OMD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Elle permet de lutter contre la corruption.

La corruption est fléau mondial qui engendre une «pauvreté de l'eau »; réduit l'accès à l'eau et l'assainissement; réduit l'efficacité de la GIRE

Le communicateur, pour finir a donné quelques explications brèves sur les outils d'évaluation de l'intégrité dont celui de l'Evaluation Annoté de l'Intégrité de l'Eau (EAIE) qui sera présenté dans la prochaine dernière communication prévue pour la journée.

Concernant cette troisième communication : <<Présentation des résultats de l'application de l'EAIE sur l'eau en milieu rural>>, le communicateur, **Monsieur Rachad ALAMI** a présenté un outil de l'Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau développé par Waterintegrity Network (WIN) qui n'a pas été approfondi compte tenu du délai imparti. Un résultat de cet outil a été présenté en détail suivi de quelques commentaires et analyses. Ce communicateur a été relayé dans ses explications par une personne ressource, **Monsieur Anatole FASSINOU**.

Des débats riches et fructueux qui ont suivis cette dernière présentation, il ressort que les participants ont souhaité avoir plus de détails sur la méthodologie.

Enfin, les participants ont amorcé, l'identification de quelques plans d'actions en vue de la prise en compte de l'intégrité et la lutte contre la corruption dans le secteur de l'eau par chaque structure pour l'année 2014.

Les travaux de cette quatrième journée ont pris fin aux environs de 17 heures 40.

RAPPORT DU JOUR 5

La cinquième journée de la formation a débuté comme à l'accoutumée par la présentation l'amendement et l'adoption du rapport des travaux de la quatrième journée. De façon générale, pour la plupart des participants présents la veille, le rapport présenté souffre de beaucoup d'insuffisances. Ainsi, pour mieux éclairer les absents, plusieurs exemples ont été donnés par les participants présents sur les notions apprises la veille et les discussions qui l'ont suivies. Toujours dans le souci d'aider les

participants à mieux comprendre certaines notions apprises la veille, l'expert société civile et gouvernance a repris les explications sur les notions de la GIRE, de bonne gouvernance et d'intégrité dans le secteur de l'eau.

Au terme de cette séance d'explication et d'échanges, treize thèmes ont été retenus pour être traités en groupe.: (i) Volonté politique ; (ii) Intégrité dans la gestion des contrats fermiers commune ; (iii) Valorisations et sanctions ; (iv) Gestion de la facturation et de la demande du client ; (v) Suivi-cadrage de la consommation financière ; (vi) Séances d'échanges Administration Médias ; (vii) Renforcement des ACEP ; (viii) Information, Participation, Habilitation dans la réforme GIRE ; (ix) Mécanisme de remontée de l'Information sur les pratiques d'intégrité ; (x) Coalition WIN ; (xi) Publication d'un rapport annuel sur la qualité de l'eau ; (xii) Gestion des véhicules administratifs ; et (xiii) Gestion des bons de commande pour les fournitures de bureaux. Le travail à faire est de rechercher des éléments de diagnostic, des problèmes d'intégrité qui doivent se relier à l'un des piliers ci-après : redevance, participation et transparence, de proposer des actions, les responsables de ces actions et les personnes cibles dans la mise en œuvre de ces actions. Trois groupes de travail ont été constitués à cet effet dans lesquels les participants ont été répartis compte tenu de leurs structures d'appartenance et de leur formation de base. Le 1^{er} groupe est constitué des participants de la DGEau, le second groupe est un mélange des participants de la DGEau, SONEB, MDAEP et le MEF puis enfin le troisième groupe composé des membres de la DNSP. Les résultats des différents travaux de groupe ont été présentés en plénière et amendés.

Les travaux de la formation ont pris fin par une synthèse des recommandations, l'allocution de Mme BADOU Aurore, représentante du MDAEP et Reine du village qui dans son mot de fin a remercié les formateurs pour leur contribution au renforcement des capacités des participants à l'atelier pour une meilleure prise en compte des aspects transversaux (genre, VIH-Sida, Gouvernance, intégrité etc.) dans la mise en œuvre du PPEA II. Elle a aussi remercié les participants pour leur assiduité, leur participation effective aux travaux/exercices de groupe et aux échanges et les a exhorté à rendre fidèlement les notions acquises au cours de la formation lors des sessions avec les points focaux. La cérémonie de clôture a été entre autre marquée par une évaluation individuelle suivant un baromètre d'humeur et un cocktail offert par la Reine du village. La session a pris fin aux environs de 18h.

Annexe 4 : Termes de référence des travaux de groupe sur le genre et VIH SIDA

TDR1 : Termes de référence de l'exercice « calendrier journalier »

Décrire une journée normale de travail d'un fonctionnaire (Groupe A) et d'une fonctionnaire en milieu urbain (Groupe B) de même que celle d'un paysan (Groupe C) et d'une paysanne (Groupe C).

- 1- Identifier toutes les activités menées du réveil au coucher en précisant les horaires et les durées.
- 2- Classer les activités en trois catégories (activités reproductives (domestiques), activités productives et activités communautaires) et donner la durée de chaque catégorie d'activités.
- 3- Comparer les durées consacrées par les femmes et les hommes pour une même catégorie donnée. Quelle conclusion peut-on en tirer.

Durée : 1 heure

Exemple de présentation des résultats

Horaire	Activités	Durée	Catégorie
5h	Réveil		
5h-5h15	Toilette	15mn	Reproductive
5h15-5h45'	Nettoyage	30mn	Rp
5h45'- 6h	Vaisselle	15mn	Rp
6h-8h	Préparation du petit-déjeuner, le déjeuner, les	2h	Rp
8h-9h'	Départ pour le champ	1h	P
9h-16h'	Activités au champ	6h	P
16h-17h	Corvée d'eau	1h	R
17h-20h	Préparation, vaisselle, palabre	3h	R
20h-	Détente nocturne	-	R

- : activités reproductives, x : activités productives, * : activités communautaires,

TDR2 : Cadre d'analyse genre de HAVARD

Enoncé des TDR sur le cadre de HAVARD

La commune de Seme a initié un projet de valorisation des ordures ménagères par la fabrication du compost et la vente de ce produit aux maraîchers. Elle se propose d'appuyer une association des femmes appelée « Finagnon » pour mener cette activité dans le village de FIFA.

L'expert genre associé à l'étude monographique du village Fifa veut analyser comment les changements qui seront induits par ce projet d'assainissement vont affecter les différentes couches de la population bénéficiaire. Il interroge donc la division du travail, l'accès et le contrôle des ressources ainsi que les facteurs qui ont d'influence sur la division du travail, sur l'accès et le contrôle des ressources. Il fait la liste des activités suivantes : l'approvisionnement et utilisation de l'eau au sein du ménage, recherche de combustible, balayage de la maison, pré collecte des ordures ménagères,

Aménagement de l'environnement familial, préparation des repas, élevage domestique, maraîchage, soins aux enfants, organisation des fêtes, activités politiques locales, préparation du compost, vente du compost, travaux de salubrité des quartiers, sensibilisation sur l'hygiène du cadre de vie

Travail à faire:

- 1- Classer ces activités en trois catégories : activités reproductives, activités productives et activités communautaires.

	Village FIFA		Temps	Lieu
	Femmes/ Filles	Hommes/G arçons		
Activités reproductives				
Activités productives				
Activités communautaires				

Légende :

Cocher (x) dans la case de la personne qui fait l'activité concernée

Temps : + : activité prend du temps ; ++ : activité prend beaucoup de temps

Le lieu : maison, marché, quartier, etc.

- 2- Le maraîchage étant la principale activité économique du village Fifa, l'expert genre a donc estimé bon d'approfondir l'analyse à ce niveau. Il veut comprendre quelles sont ressources liées à cette activité, qui a accès à ces ressources et qui en a le contrôle. De même pour la fabrication du compost, il faut déterminer les ressources nécessaires, qui y a accès et qui en a le contrôle.

Quelles sont **les ressources nécessaires** pour mener le maraîchage manuel?

- Préciser qui a accès et qui a le contrôle des ressources identifiées
- Quels constats faites- vous ?
- Pourquoi les choses sont-elles ainsi ?

Groupe A Activité de maraichage

Ressources nécessaires	Qui a accès ?		Qui a le contrôle ?	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Ressource				
• Ressource 1				
• Ressource 2				
•				
• Ressource n				
Bénéfice				
• Bénéfice1				
•				
• Bénéfice n				

Groupe B : Fabrication du compost

Ressources nécessaires	Qui a accès ?		Qui a le contrôle ?	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Fabrication de compost				
Ressource				
• Ressource 1				
• Ressource 2				
•				
• Ressource n				
Bénéfice				
• Bénéfice1				
•				
• Bénéfice n				

3- L'expert genre veut étudier les changements possibles qui pourront intervenir avec l'appui par le projet au groupement des femmes « Finagnon ». Quels sont les facteurs qui ont des répercussions sur:

- la division du travail telle que décrite au niveau du premier tableau ;
- l'accès aux ressources,

- le contrôle de ces ressources ?

Les facteurs d'influence

- Facteurs démographiques (ex. sous représentativité des hommes due à l'émigration et à l'exode rural)
- Facteurs économiques (ex. inaccessibilité aux crédits,...)
- Facteurs socioculturels (ex. l'évolution des styles de vie, par exemple)
- Facteurs juridiques (ex. lois discriminatoires, non applicabilité des lois)
- Facteurs politiques (ex. existence d'une politique de promotion du genre)
- Facteurs environnementaux (ex. déboisement, sécheresse)
- Facteurs religieux (ex. montée de l'intégrisme)

TDR 3 : Elaboration du plan d'action genre et VIH/SIDA des composantes

Pour votre composante: (HAB, Hydraulique urbaine, Hydraulique rurale, GIRE etc.)

En tenant compte des résultats attendus du document de programme du PPEA2 en matière de genre et de lutte contre le VIH/Sida, ainsi que des inégalités identifiées et les axes d'intégration du genre, intégrer le genre dans le PTA 2014 de votre structure et élaborer un plan d'actions VIH Sida.

A- genre et développement

- Décrire les ressources et les bénéfices générés par la mise en œuvre du PTA 2014 de votre composante et identifier les catégories des personnes qui y ont accès, celles qui en ont le contrôle.
- Proposer des mesures /activités nécessaires pour réduire les inégalités d'accès à et de contrôle de ces ressources et de ces bénéfices
- Elaborer les indicateurs d'activité et de résultats
- Faire un planning d'activités genre pour 2014

B- Lutte contre le VIH Sida

Quelles sont les activités menées en 2013 en matière de lutte contre le VIH SIDA

Quels sont les résultats obtenus, quels sont les activités à mener en 2014 ?

NB : Les exercices n'étant pas terminés, il a été demandé de les poursuivre en s'inspirant des PTA 2013 dont l'intégration des aspects « approche genre et lutte contre le VIH SIDA avait été réalisée lors de la mission de des experts « aspects transversaux » au mois de mai 2013.

Annexe 5 : Résultats des travaux de groupe sur l'intégrité

Diagnostic et proposition d'actions du Groupe 1 (Groupe DGEau 1)

Thèmes	Problèmes d'intégrité	Éléments de diagnostic	Actions/ Mesures envisagées	Responsable	Associé	Cibles	Observations
Intégrité dans la gestion des contrats fermiers communes	Non prise de responsabilité par les acteurs concernés (commune et fermier)	Contenu du contrat pas connu des deux acteurs, non respect des clauses du contrat par les acteurs, pas de reddition de compte de la part du maître d'ouvrage, non paiement de la caution par le fermier, non versement des redevances par le fermier, augmentation anarchique du prix de l'eau, indexation de la redevance sur le mètre cube d'eau vendu au lieu du mètre cube d'eau produit, manque de suivi des prestations de fermier, interruption de service public de l'eau	Sensibilisation et vulgarisation des termes du contrat avant le lancement des DAO et avant la signature du contrat	Commune	S Eau	Communes et fermiers potentiels, ACEP, Receveur percepteur	
	Non respect des procédures en matière de passation des marchés	Népotisme, favoritisme, clientélisme et politisation du processus de passation des marchés	Sensibilisation et vulgarisation des procédures de passation des marchés liés à l'affermage	Commune	S Eau	Communes et fermiers potentiels, ACEP, Receveur percepteur	
Sanctions positives / négatives	Manque de motivation des acteurs, manque d'anticipation dans le règlement des problèmes	Absentéisme, la lourdeur administrative, les retards, manque de volonté, manque de célérité dans le traitement des dossiers,	Contrôle régulier par la hiérarchie, délégation des tâches et pouvoirs, dotation en moyens de travail, suivi régulier de la carrière des agents, organisation régulière des séances d'échanges entre la hiérarchie et le personnel, création de cadre de distraction pour le personnel, formation du personnel, paiement équitable à bonne date	Chef hiérarchique, Responsable des ressources humaines, responsable financier	Syndicat du personnel	Personnel	

Atelier de formation sur la prise en compte des aspects transversaux dans le PPEA II

Thèmes	Problèmes d'intégrité	Éléments de diagnostic	Actions/ Mesures envisagées	Responsable	Associé	Cibles	Observations
			des différentes primes et indemnités au personnel,				
Séances d'échanges Administration Médias	Manque de visibilité dans les attributions, non connaissance de l'institution	Difficultés d'identification de l'institution par les usagers, méconnaissance des attributions de l'institution par le public	Rendre dynamique la cellule de communication Spot, dépliants, débats médiatisés, journées porte-ouvertes, documentaires,	Responsable de la Cellule de communication	Personnel	Personnel et usagers	
Gestion des bons de commandes pour les fournitures de bureaux	Inadéquation des commandes avec les besoins	Clientélisme dans la gestion des commandes, non identification des besoins réels du personnel	Inventaire participatif des stocks au début de chaque année et expression de nouveaux besoins,	Responsable de chaque direction	Personnel	Directeurs techniques, DG, Chefs services et chefs de projets	
	Non participation/prise en compte des besoins exprimés par le personnel pour la mise en place du matériel		Réception collective du matériel, instauration des fiches de réclamation, instauration de fiche de réception par direction				
Gestion des véhicules administratifs	Mauvais usage des véhicules administratifs (usage personnel/privé des VA)	Utilisation des VA en dehors des heures de services, VA non disponible pour les besoins de service, VA affecté a des besoins privés, manque d'entretien et de suivi des VA	Diminution des dotations en carburants, punition des acteurs en faute, renseignement des cahiers de bord, diffusion et sensibilisation sur les notes circulaires de gestion de VA, Identification et mise en place des dispositions de gestion des VA	Responsable de chaque direction	Chefs parcs, Chauffeurs de VA	Directeurs techniques, DG, Chefs services et chefs de projets, CVA	
	Non respect des règles de gestion des VA (note circulaire, disposition de la loi des finances,						

Diagnostic et proposition d'actions du Groupe 2 (DGEau-SONEB-MDEP-MEF)

Thèmes	Problèmes d'intégrité	Éléments de diagnostic	Actions/ Mesures envisagées	Cible	Responsable	Associé	Observations
Volonté politique	*la non application et/ou l'application insuffisante des instruments de gestion et de contrôle de gestion mis en place (ex: manuels de procédures, dispositions législatives et réglementaires)	*la gestion du parc automobile des structures administratives *la gestion de la procédure d'attribution des marchés publics	*organiser des séances de formation et de sensibilisation au profit des responsables concernées sur la thématique intégrité et autres aspects transversaux	DGEau, DNSP, DPF, DGB, DG SONEB, DAF, DRFM, CPCMP, DCF, CPPMP, Chef Service et les, Coordonnateurs de Composantes PPEA	Les Cellules focales	les AT	Les modalités pratiques sont à définir par les cellules focales avec l'assistance technique aspects transversaux
sanctions positives/négatives	*la non application et/ou l'application insuffisante des sanctions *le faible taux de consommation des prévisions budgétaires lié à l'inexistence des indicateurs de performance *la non application et/ou l'application insuffisante des mécanismes de suivi-évaluation et du contrôle interne	*l'impunité grandissante *la peur de dénoncer officiellement *la peur de prendre des sanctions *le parrainage etc. *Un système de motivation des agents insuffisamment mis en oeuvre (L'existence des lettres de félicitations aux agents et aux directions modèles dans les structures de l'Etat)	*développer les sanctions positives faire prendre les sanctions négatives *définir les délais de traitement des dossiers au niveau de chaque service *appliquer les sanctions définies	toute l'administration	DGEau, DNSP, DPF, DGB, DG SONEB, DAF, DRFM, CPCMP, DCF, CPPMP, Chef Service et les, Coordonnateurs de Composantes PPEA	les organes de contrôle interne et externe mis en place par l'Administration (IGE, IGM, IGF, et auditeurs internes)	
Processus de gestion participative des branchements	*l'accès difficile à l'information relative aux délais de branchement aux clients ayants payés les frais y afférents	l'information à la clientèle lors du paiement ne comporte pas les délais de réalisation du branchement	faire un affichage périodique des branchements programmés ne nécessitant pas des extensions	Population béninoise (clientèle de la SONEB)	DG SONEB, Directeurs Techniques, Chefs Service		

Thèmes	Problèmes d'intégrité	Éléments de diagnostic	Actions/ Mesures envisagées	Cible	Responsable	Associé	Observations
Suivi cadrage de la consommation financière / circuit financier, appropriation des déclencheurs, système de guichet)	*la non application ou l'application insuffisante des règles de programmation budgétaire *la lourdeur administrative au niveau du circuit financier interne aux structures d'exécution (DGEau, DNSP, SONEB) *la non appropriation des procédures de gestion des ressources financières du PPEA	*l'absence de suivi des délais d'exécution des activités *le retard dans le traitement des dossiers dans le circuit financier sectoriel	Faire appliquer les procédures de traitements et de paiement des dossiers y compris les sanctions	DAF, DRFM, CPCMP, DCF, CPPMP, Chef Service et les Coordonnateurs de Composantes PPEA	DGEau, DNSP, DPF, DGB, DG SONEB,		

Diagnostic et proposition d'actions du Groupe 3 (DNSP)

Thèmes	Éléments de diagnostic	Problèmes d'intégrité	Actions/ Mesures envisagées	Responsable	Associé	Observations
Valorisation et sanction	* Arrêt des valorisations symboliques. * Absence d'équité dans la décision et l'application des sanctions pour faute reconnue. * Sanction pour non-conformité au mode dominant	* Injustice, frustration, exclusion, conflits latents, démotivation, parfois révolte, non participation	* Remettre en vigueur les distinctions et valorisations symboliques * Recommander au MS l'élaboration d'une grille d'appréciation de la performance des personnels * Instaurer des mécanismes de primes à la performance	* Chancellerie	Ministres	Tout le monde est concerné

Thèmes	Éléments de diagnostic	Problèmes d'intégrité	Actions/ Mesures envisagées	Responsable	Associé	Observations
Mécanisme de remontée de l'information sur les pratiques d'intégrité		<p><u>TRANSPARENCE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Méconnaissance des textes et procédures et leur application dans la remontée d'information sur les problèmes d'intégrité. * Problème de disponibilité de la preuve * Problème de présentation de la preuve. <p><u>PARTICIPATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Pesanteurs socio-culturelles qui musellent l'expression. * Connaissance des démarches de conciliation et d'implication des acteurs locaux <p><u>REDEVABILITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Connaissance et application des règles d'éthique (ou élaboration si besoin) * Absence de valorisation des bonnes pratiques d'intégrité 	<ul style="list-style-type: none"> * Diffusion et formation des textes et procédures auprès des ACEP, communes, SD, ... * Education civique pour les enfants et sensibilisation des adultes. * Recommander à l'ANCB (au PPEA 2 ?) d'initier des actions de formations et des activités d'information 	? Ministère de l'Intérieur	MEF, MERPMEDER, MS, MDGLAAT, tous les autres	<ul style="list-style-type: none"> * Sujet à approfondir d'avantage. * Problème d'identification des responsables et du pouvoir d'intervention de nos ministères
Publication d'un rapport annuel sur la qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> * Problématique d'intégration des données DGEau et SONEB dans la BDI-HAB. * Niveaux de diffusion minimum (cabinet des MS et MERPMEDER) puis du gouvernement (autorisation du CdM). * Communes * Société civile (toutes associations) 	<ul style="list-style-type: none"> * Besoin de clarification des règles et procédures d'intégration des données DGEAu et SONEB et les exploitants des résultats négatifs de l'auto-surveillance dans la BDI-HAB. * Besoin de clarification des règles et procédures d'élaboration et des types d'informations du rapport * Risque de non autorisation de publication par le CdM * Diffusion publique. * Même problème pour l'information sur les contrôles périodiques 	<ul style="list-style-type: none"> * Faire la transmission au MS avec un projet de communication. * Assurer le suivi de la remontée du rapport auprès du cCdM. * Former et informer les organisations de la société civile sur leur droit à demander l'information sur la qualité de l'eau. 	MS-DNSP/SPHP	SQEAB / MERPMEDER-DGEau, SONEB	<ul style="list-style-type: none"> * L'intégrité dans le domaine de la surveillance de la qualité de l'eau ne doit souffrir d'aucun laxisme du fait qu'il s'agit d'une question de santé publique. * Le laboratoire de la qualité de l'eau du MS doit disposer de toutes les ressources appropriées à sa mission stratégique.